CONSTRUIRE ET ANIMER SES RÉFÉRENTIELS DE COMPÉTENCES DANS LA FONCTION PUBLIQUE

2 jours

METTRE UNE DÉMARCHE COMPÉTENCES EFFICACE AU SEIN DE SON ORGANISATION

PROGRAMME DE LA FORMATION

INTÉRÊT ET ENJEUX DE LA MISE EN PLACE D'UNE DÉMARCHE COMPÉTENCES AU SEIN DE SON ORGANISATION

› Caractériser le contexte spécifique et les enjeux de la fonction publique
› Cerner le périmètre de la démarche compétence dans une stratégie globale de gestion des compétences
› Distinguer les bénéfices de la démarche compétences pour chacun des acteurs de l'organisation
Atelier : identifier les utilisations concrètes et la finalité d'une démarche compétences pour son organisation

RÉALISER UN DIAGNOSTIC DE L'EXISTANT EN MATIÈRE DE COMPÉTENCES

› Appréhender et distinguer les notions et concepts de base : connaissance, performance, compétence, savoir-faire, savoir-être, savoir, qualification, talent, potentiel, emploi, métier, poste, famille de métiers, fonction…
Atelier : conduire un état des lieux préalable pour élaborer une stratégie propre à son organisation
› Partage et portage de la démarche au sein de son organisation

METTRE EN PLACE UNE MÉTHODOLOGIE EFFICACE D'ACCOMPAGNEMENT DANS LE CHANGEMENT

› Les étapes de la démarche
› Associer et professionnaliser les différentes parties prenantes
Atelier : choisir des outils adaptés à son organisation

FAIRE VIVRE ET ÉVOLUER SES RÉFÉRENTIELS DE COMPÉTENCES

› Mesurer les résultats et mettre en place des indicateurs d'évaluation
› Ajuster son dispositif pour s'adapter aux évolutions métiers
› Innover pour accroître l'efficacité de son dispositif
Présentation d'outils novateurs sur le marché

OBJECTIFS

Mesurer l'intérêt et les enjeux de la mise en place d'une démarche compétences.
Réaliser un diagnostic de l'existant en matière de compétences.
Créer son propre référentiel de compétences.
Faire vivre ses référentiels de compétences.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

Une approche globale permettant d'articuler les différents outils en matière de gestion de compétences
Une méthodologie éprouvée qui s'appuie sur des outils opérationnels
Des exercices pratiques permettant de progresser et de vérifier ses acquis
Des conseils et astuces tout au long de la formation

PUBLIC ET PRÉREQUIS

DRH, RRH, responsables développement RH/GPEC, agents en charge du recrutement ou du développement RH
Il convient de connaître les concepts fondamentaux de GRH publique

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé 15 jours avant le début de la formation. Les méthodes pédagogiques incluent des apports théoriques et pratiques, un travail sur des cas concrets et des exemples d'application. Un support pédagogique est remis à chaque participant, et un accès personnel en ligne permet d'accéder à des e-ressources à l'issue de la formation. Nos consultants sont sélectionnés pour leur expertise métier, leurs compétences pédagogiques et leurs expériences professionnelles.

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

TARIFS

1 705 € HT - Réf : VRH-CARP

Validité : 30 juin 2027

PROCHAINES SESSIONS

Paris Montparnasse ou à distance :
les 1 et 2 octobre 2026
les 14 et 15 décembre 2026
les 27 et 28 mai 2027
le 30 septembre 2027 et le 1 octobre 2027
les 6 et 7 décembre 2027

BULLETIN D'INSCRIPTION

GERESO SAS - 38 rue de la Teillaie
CS 81826 - 72018 LE MANS Cedex 2
Tél. 02 43 23 09 09 - Fax 02 43 23 77 07
formation@gereso.fr - www.gereso.com

Participant(e)

☐ Mme ☐ M. Nom .....

Prénom .....

Fonction .....

E-mail .....
(obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)

Tél. (ligne directe) .....

Tél. mobile (pour infos de dernière minute) .....

Mesures compensatoires pour les personnes en situation d'handicap :

.....

Formation choisie

Titre .....

Référence .....

Dates .....

Lieu .....

Options proposées pour certaines formations :
- Accès e-ressources pendant un an (remise de 40% sur le prix public)
- Veille juridique pendant un an (remise de 70% sur le prix public)
- Expertise décisionnelle d'une heure (remise de 30% sur le prix public)

Merci de préciser votre choix :

☐ Accès e-ressources* ☐ Veille juridique* ☐ Expertise décisionnelle

Indiquez le tarif total (Formation + option(s) choisie(s)) .....

Entreprise / Établissement

Raison sociale .....

Adresse .....

Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

Téléphone ..... Fax .....

N°d'identification (TVA intracommunautaire) .....

Code APE / NAF ..... N° Siret |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Responsable de l'inscription

☐ Mme ☐ M. Nom ..... Prénom .....

Service/Fonction .....

Tél. (ligne directe) ..... E-mail .....

Facturation/Règlement

☐ **FACTURE À ADRESSER À L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT :**

À l'attention de ☐ Mme ☐ M.

Nom .....

Prénom .....

Service/Fonction .....

E-mail .....

Libellé de la facture .....

.....

Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse ou un autre service, merci de préciser .....

.....

.....

.....

Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître sur la facture ?

☐ OUI ☐ NON

Si OUI, numéro : .....

GERESO se réserve le droit de facturer une pénalité forfaitaire si le client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation

Prise en charge (si parcours certifiant) :

☐ CPF ☐ Entreprise ☐ OPCO

☐ **FACTURE À ADRESSER À L'OPCO :**

Nom de l'OPCO .....

Numéro de prise en charge .....

Adresse de votre OPCO .....

.....

Code postal |_|_|_|_|_|

Ville .....

Si GERESO n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO le dernier jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.

Fait à : Le :

Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement, précédés de la mention « bon pour accord » :

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente précisées sur *www.gereso.com/mentions-legales-et-cgv*

Les informations recueillies sur ce formulaire sont nécessaires au traitement de votre inscription et sont enregistrées dans un fichier informatisé par GERESO dans la finalité de traitement de votre demande. Conformément à la loi "informatique et libertés", vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer en vous adressant à : dpo@gereso.fr
** Les options "accès aux e-ressources pédagogiques" et "veille juridique", proposées en option en complément de la formation, sont renouvelables annuellement par tacite reconduction, sauf résiliation notifiée un mois avant la date d'échéance.*